

## CONTACTS

**Responsables pédagogiques  
de la licence**

Guillaume CASSEGRAIN  
Guillaume.Cassegrain@univ-grenoble-  
alpes.fr

Marlen SCHNEIDER  
Marlen.Schneider@univ-grenoble-alpes.fr

**Secrétariat pédagogique**

Johanne BLANC-GÖNNET  
Tél. : +33 (0)4 38 42 19 30  
arsh-licence-histoire-art@univ-grenoble-  
alpes.fr

**Bureau d'aide à la réussite**

(stage, orientation, insertion professionnelle)  
Christine BIGOT  
Bureau A7 - Entresol - ARSH 1  
Tél. : + 33 (0)4 38 42 19 05  
arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

**LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE**

Université Grenoble Alpes  
Domaine universitaire  
Bâtiment ARSH (arts et sciences  
humaines)  
1281 rue des universités  
38610 Gières

## EN BREF

**Domaine :**

SHS (sciences humaines et sociales)

**Composante de rattachement :**

UFR ARSH (arts et sciences humaines)

**Durée des études :** 3 ans

**Nombre de crédits :** 180 ECTS

## QUELQUES CHIFFRES

**Nombre d'inscrits en 1<sup>re</sup> année en  
2023/2024 :**

GRENOBLE

87

## GRENOBLE

## LICENCE

**HISTOIRE DE L'ART ET  
ARCHÉOLOGIE****QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE**

Vous êtes intéressé-e par l'histoire de l'art et archéologie ?  
Découvrez la discipline dans toutes ses dimensions, à l'Université  
Grenoble Alpes.

● **L'histoire de l'art** étudie des œuvres plastiques produites (mais aussi conceptuelles) tout au long de l'histoire : architecture, sculpture, peinture, photographie, installations, performances, arts décoratifs, parures et vêtements. Pour comprendre l'œuvre depuis sa conception jusqu'à son usage et sa réception, l'histoire de l'art l'analyse sous divers aspects :

- aspects techniques (matériaux, ateliers, chantiers)
- dimension historique (contexte politique, social et religieux)
- influences et transformations (continuités, ruptures, renaissances)
- usages et significations (religieuses, poétiques, philosophiques, théoriques)
- réception des œuvres (critique d'art, muséologie, patrimonialisation)

● **L'archéologie** étudie les vestiges laissés par les sociétés du passé en utilisant des outils comme la topographie, l'excavation, etc. À Grenoble, une initiation à l'archéologie antique et médiévale est assurée par deux enseignants du département et par des intervenants extérieurs (INRAP).

**Programme de la licence**

Au cours de la Licence, l'étudiant se familiarise avec les productions des quatre grandes périodes :

- Art antique : grec, romain, paléochrétien
- Art médiéval : du Ve siècle au XVe siècle (haut moyen-âge, art roman, art gothique)
- Art moderne : de la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle
- Art contemporain : du XIXe siècle à nos jours

Cet enseignement fondamental est complété par des enseignements complémentaires ou optionnels pris dans la discipline ou dans des disciplines connexes.

**Un enseignement théorique ou pratique ?**

L'Histoire de l'art et l'archéologie constituent des disciplines théoriques nécessitant une bonne maîtrise de la langue dans la mesure où elles ont pour objectif de produire un discours scientifique sur les œuvres d'art et les témoins matériels du passé. Une bonne maîtrise des langues étrangères vivantes et anciennes, est également indispensable. La formation ne propose pas de pratique des arts plastiques. Nullement indispensable, elle reste cependant appréciable pour qui veut acquérir une meilleure compréhension des matériaux, des techniques et des processus de création.



## ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

### PLUSIEURS PARCOURS

● **Une étape de découverte de deux disciplines en 1<sup>re</sup> année : Histoire de l'art et archéologie et Histoire** avec des enseignements centrés principalement sur l'Histoire de l'art et archéologie et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaires, l'Histoire.

Cette étape de découverte permet de «tester» les deux disciplines pendant un semestre ou un an. Elle donne également la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter au second semestre de la première année ou en deuxième année vers la licence d'histoire.

**La 1<sup>re</sup> année** de la licence histoire de l'art et archéologie propose également une **option facultative « Accès Santé » (LAS)** : sous réserve de validation de l'année de licence suivie, de l'option santé (10 ECTS) et du classement aux épreuves du 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> semestre, il est possible de poursuivre en 2<sup>e</sup> année des études de médecine, de maïeutique, d'odontologie, de pharmacie ou de kinésithérapie.

● **Deux doubles licences sur les 3 années : Histoire de l'art et archéologie / Lettres modernes et Histoire de l'art et archéologie / Lettres classiques**

Elles sont proposées en collaboration avec l'UFR LLASIC (langage, lettres et arts du spectacle, information et communication). L'étudiant ayant suivi et validé les trois années de ce parcours obtient une double licence : en Histoire de l'art et archéologie à l'UFR ARSH et en Lettres modernes ou Lettres classiques à l'UFR LLASIC.

Pour plus d'informations, voir les fiches détaillées de chacune de ces doubles licences.

## ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

Plusieurs types d'enseignements sont proposés dans chaque année de licence, soit sous forme de CM, soit sous forme de TD

À l'université, les différents types d'enseignements sont appelés « unités d'enseignement » (UE). Ils sont proposés soit sous forme de CM soit sous forme de TD :

● **UE liées à la discipline principale (en première année)** : elles fournissent un socle de connaissances dans la discipline dominante de la formation : Histoire de l'art antique, Histoire de l'art médiéval, Histoire de l'art moderne, Histoire de l'art contemporain. Elles sont complétées par des TD afférents.

● **UE liées à la discipline complémentaire (en première année, CM uniquement)** : elles sont prises dans la discipline complémentaire, l'histoire.

● **UE de méthodologie** : elle concerne les méthodes propres à la discipline et la définition du projet personnel et professionnel.

● **UE d'ouverture (ETC)** : elles permettent soit de se remettre à niveau lorsqu'on vient d'une autre discipline, soit d'approfondir un aspect de sa discipline, soit de s'initier à une autre discipline. Certaines sont offertes par l'UFR arts et sciences humaines (UFR ARSH), d'autres par l'UGA

● **UE transversales** : elles sont utiles pour toutes les disciplines étudiées.  
Exemples : anglais, informatique, recherche documentaire, etc.

● **Enseignements de l'option santé** : physiologie humaine, physique-chimie, biochimie, biostatistiques, biologie cellulaire, histologie-biologie du développement, anatomie ou initiation à la connaissance du médicament.



## TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux modes d'enseignement permettent l'acquisition des connaissances.

### ● Les cours magistraux (CM)

Ils se déroulent en amphithéâtre et peuvent accueillir jusqu'à environ 250 étudiants.

Le cours magistral consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constitueront le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement.

Les enseignements théoriques abordés dans ces cours doivent être complétés par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière.

### ● Les travaux dirigés (TD)

Ce sont des cours qui permettent un travail appliqué plus individualisé, par petits groupes de 20 à 25 étudiants maximum. Les étudiants sont évalués sur la réalisation d'exposés oraux, de commentaires de documents iconographiques et/ou littéraires, d'exercices d'analyse (notices d'œuvres, plans problématisés, notes de synthèse à partir de textes en français ou en anglais, etc.).

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de CM.

## À SAVOIR

### STAGES

Le cursus de licence comprend un stage d'une durée de 70h que l'étudiant effectue entre la deuxième et la troisième année. Ce stage, encadré par une convention, est recherché dans des secteurs d'activité liés à la fois à la formation et au projet professionnel. L'étudiant prépare sa recherche à travers un module pré-pro obligatoire (2<sup>e</sup> année) et avec l'appui du service d'aide à la réussite. Il est encouragé à élargir son périmètre et à envisager des hypothèses de stage à la fois ambitieuses et pertinentes.

### INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 3<sup>e</sup> année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

## MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

### TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

### ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMEN TERMINAL

Deux formes d'évaluation coexistent :

- **l'évaluation continue** : elle a lieu pendant le semestre. Les TD sont évalués sous cette modalité.
- **l'examen terminal** : il se déroule à la fin de chaque semestre.

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.





## ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

### Domaine universitaire

1<sup>er</sup> étage du bâtiment Pierre-Mendès-France  
640 rue des universités  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél : +33 (0)4 57 04 15 00  
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

### Site de Valence

CIO'SUP  
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche  
11 Place Latour-Maubourg  
26000 VALENCE  
Tél. : + 33 (0)4 38 38 84 97  
ciosup2607@univ-grenoble-alpes.fr

## ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Dès la première année universitaire, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants

### ● Semaine d'accueil en première année

Visite du campus, présentation des enseignants et des programmes, test de positionnement en langues vivantes, etc.

### ● Tutorat

Il est proposé, à partir d'octobre, aux étudiants inscrits en L1 qui en expriment le besoin. Des étudiants avancés (Master ou Doctorat) encadrent des petits groupes de manière individualisée : conseils bibliographiques, travail de révision sur le cours, entraînement pour les exposés, etc.

● **Réussir à l'université**, c'est tout à la fois acquérir un haut niveau de compétences et de connaissances, mais aussi adopter de nouvelles méthodes d'apprentissage, accroître son autonomie d'organisation de travail personnel et penser son avenir personnel et professionnel en cohérence avec ses acquis, ses désirs, ses projets de vie.

C'est avec l'objectif de répondre à ces préoccupations que les équipes de formation de l'Université Grenoble Alpes ont travaillé à la conception des dispositifs mis en œuvre dans le cadre du «Oui si» suite à la réforme de l'accès aux études supérieures.

Les étudiants ayant été admis sous condition («oui si» sur Parcoursup) doivent obligatoirement suivre (selon l'examen du dossier) :

- soit un **renforcement disciplinaire** en histoire de l'art et / ou en français en lieu et place de certaines options
- soit **étaler leur L1 sur deux années**, pour mieux consolider leurs connaissances et leurs savoir-faire.

## POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### Poursuite d'études

La validation de la licence Histoire de l'art et archéologie permet d'accéder aux masters d'histoire de l'art proposés dans l'ensemble des universités françaises, et plus particulièrement au master histoire de l'art de l'UFR ARSH de Grenoble, qui comprend trois parcours :

- parcours Musées, expositions, patrimoines
- parcours Histoire, techniques et théorie des arts visuels.
- parcours Sciences de l'antiquité

La licence histoire de l'art et archéologie permet également de se présenter à d'autres masters dans les domaines de la culture, des métiers du livre, de la communication, du tourisme, etc.

Elle permet enfin de présenter les concours administratifs et particulièrement ceux du patrimoine (conservation, bibliothèques, musées), soit avec une licence soit avec un master.

En cours de licence (à partir d'une 2<sup>e</sup> année validée), une spécialisation professionnelle est envisageable avec une licence professionnelle ou éventuellement un BUT 3<sup>e</sup> année.

### Insertion professionnelle

Après la licence ou en cours de cursus d'histoire de l'art et archéologie, vous pouvez envisager des formations adaptées vous permettant d'accéder à de nombreux secteurs professionnels :

- métiers du patrimoine (conservation, médiation)
- métiers de l'archéologie et de la restauration d'art
- métiers de la culture
- métiers du tourisme
- métiers de l'enseignement
- marché de l'art
- métiers des médias
- métiers de l'aménagement et du développement local